



Le 18 mars 2011

Par courriel et par poste

M^c Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2011-2012
Dossier Régie: R-3740-2010
Notre dossier : R000355 FE

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la mise à jour du dossier tarifaire du Distributeur conformément aux directives et ordonnances émises dans la décision D-2011-028. Ces documents sont déposés au dossier sous la cote HQD-16, documents 1 à 5.

Par ailleurs, considérant la demande de la Régie relativement à l'utilisation du surcoût des mesures pour déterminer l'aide financière des programmes d'efficacité énergétique du marché Affaires (para. 463, 473 et 474), y compris la fixation d'un plafond pour l'*Approche clés en main* (para. 465), le Distributeur informe respectueusement la Régie que la mise à jour du tableau 6.5 « Impact sur les tarifs du Distributeur en M\$ courants », tel que requis par la décision (para. 523 et page 153), sera déposée dès qu'il sera en mesure de produire le document.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser
ÉF/js

p.j.

c.c.: Intervenants (*par courriel*)